

Après l'immolation du camarade à l'Université Lyon 2, les
temps et les sens de la lutte

<https://www.contretemps.eu> redaction

Alors qu'un étudiant de l'université Lyon 2 s'est immolé devant un bâtiment du CROUS, le 8 novembre dernier, un collectif d'enseignant.e.s précaires revient, dans ce texte, sur les suites de ce geste. Les auteur.e.s de ce texte évoquent non seulement le mouvement contre la précarité de Lyon 2, mais également les difficiles conditions qu'elles/ils ont dû affronter en tant que jeunes enseignant.e.s précaires.

Réagir au 8 novembre 2019

Ce jour-là, en fin d'après-midi, un camarade étudiant de l'Université Lyon 2 Lumière s'est immolé par le feu devant le CROUS de Lyon, après avoir annoncé son acte et ses revendications sur Facebook^[1] : dans son texte, il dénonce la précarité et désigne Emmanuel Macron et ses prédécesseurs comme responsables, et plus largement le néolibéralisme, le fascisme et leurs avatars.

La première manifestation de soutien a eu lieu devant ce même CROUS le mardi suivant, 12 novembre 2019, et a été suivie d'une marche jusqu'au campus des Quais, ces deux lieux de mobilisations ayant été en partie médiatisés. Certain-e-s étudiant-e-s, notamment ceux et celles qui étaient les plus proches du camarade^[2], se sont mobilisé-e-s par la suite sur le campus, dans certaines instances et en dehors, pour interpeller la présidence de l'université et exprimer notre colère.

Celle-ci a répondu, les 13, 14, 22 novembre par l'envoi de policiers et de personnels privés de sécurité sur le campus pour empêcher la mobilisation. La présidence de l'université a en outre fait le choix d'engager des poursuites contre ses propres étudiant-e-s, parachevant son traitement sécuritaire de ce mouvement social. Cette approche, d'ailleurs contraire à ses engagements à l'époque où elle a été élue, amène à le penser comme un "passé refoulé"^[3].

En tant qu'enseignant, le choix de continuer à faire cours malgré tout, est mis face aux demandes variées et aux besoins d'être à l'écoute. Il faut alors composer avec les douleurs et les affects de chacun-e. Au début, la responsabilité professionnelle oscille - en partie - entre la formation de groupes de parole (sans être formé-e-s à cela) avec d'autres enseignants, le choix d'arrêter de faire cours en invoquant un droit de retrait du fait d'un « péril grave et imminent ». Plusieurs collègues ont ainsi choisi cette seconde option et l'ont fait savoir dans une tribune sur un blog de *Médiapart*^[4].

Cet événement dépasse le monde universitaire lyonnais. Les soutiens de militant-e-s d'autres villes ne se sont pas fait attendre : citons notamment l'intervention de camarades lillois interrompant une conférence de François Hollande, mais aussi les mobilisations (suivies d'arrestations) d'étudiants solidaires à Paris VIII^[5], et encore tous les soutiens exprimés par des militant-e-s engagé-e-s au sein de diverses luttes, gilets jaunes, lycéen-e-s en colère, etc. Pour certain-e-s, cet acte suscite même de nouvelles vocations militantes, voire un renouveau de l'implication dans le métier d'enseignant, comme en témoignent les nombreuses tribunes publiées dans la presse.

Que l'on soit ou non personnellement proche de ce camarade, la précarité massive des étudiant-e-s et des personnels non-titulaires de l'Université nous impose de réfléchir et d'agir sur la manière de lutter. Ces réflexions évoluent suivant la temporalité de la lutte. Les réponses répressives apportées, ainsi que l'imbrication de la lutte avec le mouvement social national, impactent différemment les engagements de chacun-e au fil du temps et le

Les patients, le psy et le prof : les sens de la responsabilité

A Lyon, enseignant-e-s et étudiant-e-s sont différemment affecté-e-s lors des premiers jours, la palette des émotions allant parfois au-delà de la tristesse et de la colère. Dès lors, comment donner un cours sur le mandat François Mitterrand compte tenu du drame actuel ? A-t-on vraiment « le temps d'être énervé-e-s par notre situation d'étudiant-e-s précaires », comme le souligne un témoin à *Médiapart*^[6] ? Faut-il enseigner la sociologie du militantisme lorsque la moitié de nos étudiant-e-s sont désarmé-e-s face au drame ? Devons-nous, nous aussi, passer outre les colères à la manière des "tribunaux des larmes"^[7], de crainte de déborder du cadre ? La question est tout autant celle de l'empathie émotionnelle, que des soutiens pédagogiques, scientifiques et militants, en rien contradictoires mais parfois périlleux.

Ce péril est d'abord psychologique : quelle est notre capacité à accueillir la parole des étudiant-e-s qui, outre leur proximité avec le camarade immolé, partagent pour nombre d'entre-eux les mêmes conditions de précarité et de difficulté à se projeter dans l'avenir ? Ce péril psychologique est redoublé par la présence régulière sur le campus de policiers qui rendent le climat social délétère.

Ce péril psychologique est triplé par nos propres situations de précarité : les enseignant-e-s vacataires continuent fréquemment d'être payé-e-s de longs mois après leurs cours. On leur dit : « ce sera l'année prochaine que vous mangerez ! » rappelait récemment une collègue à Emmanuel Macron en visite à Amiens^[8]. En effet, les plus précaires d'entre nous partagent avec les étudiant-e-s des difficultés à se nourrir et à se loger, et les états de détresse psychologique des doctorant-e-s sont alarmants en France et à l'étranger^[9]. Certes, les statistiques de sortie en emploi de l'université donnent un aperçu différent et positif de leur devenir, mais la précarité ne continue pas moins de tuer^[10], de ruiner notre santé mentale^[11].

La cellule psychologique à destination des étudiant-e-s mise en place à l'université Lyon 2 est une réponse à la fois évidente et un moyen de communication souvent limité. Peu après l'immolation du camarade, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, s'est empressée de communiquer sur un « numéro d'appel » pour favoriser les aides d'urgence, un numéro paradoxalement payant^[12]. Ces dispositifs impliquent souvent de l'attente, des longues étapes, des arbitrages de temps entre les révisions des partiels, des demandes d'aides incertaines (un tiers temps pour les examens par exemple, des ressources exceptionnelles du CROUS - d'ailleurs refusées au camarade immolé), ou la lutte.

Les psychologues peuvent aider à gérer un traumatisme, mais leurs grilles d'analyse souvent individualisantes et ne permettent pas à elles seules d'endiguer le problème aussi massif que structurel de notre société qu'est la précarité étudiante. Ces mêmes professionnels nous confirment enfin la faillibilité de la détection des cas, voire font eux-mêmes aveux d'impuissance dans de telles situations.

Les usages sociaux de ces « cellules psy » et du traumatisme contribuent d'ailleurs parfois à diluer les responsabilités^[13], voire de faire apparaître le problème comme ayant une cause

Ici comme dans d'autres contextes, ce drame individuel a pourtant des causes politiques collectives, en l'occurrence des décennies de casse du service public de l'enseignement supérieur, comme l'écrivait explicitement notre camarade avant de passer à l'acte.

Le scientifique, les militants et le lanceur d'alerte : les sens de l'engagement

Cette mécanique, qui contribue à déplacer l'ordre des responsabilités, minimise ou détourne la dénomination politique même de l'acte comme l'a récemment expliqué Clément Victorovitch sur Canal + dans l'émission "Clique"^[15]. La symbolique de l'immolation – beaucoup font le parallèle avec l'immolation de Mohammed Bouazizi qui a déclenché les révoltes tunisiennes –, effectuée en face du CROUS et appuyée d'une lettre clairement politique dans son accusation, ne laisse aucun doute sur son sens.

Qu'un gouvernement conteste cette dimension politique nous met dans la situation d'évidente contradiction scientifique. Outre les travaux pionniers fondateurs de la sociologie d'Émile Durkheim sur le suicide qui en rappellent toute la dimension sociale, nous savons que les violences contre soi sont marquées par un triple prisme accusatoire : ce seraient des actes individuels, irrationnels et résiduels.

Les travaux de Johanna Siméant sur les grèves de la faim montrent l'inverse, et soulignent que ces violences contre soi constituent la « limite extrême d'une protestation »^[16]. Classiquement peu privilégiées par les organisations syndicales et partisans, ces violences contre soi constituent très souvent l'arme de celui qui voit son répertoire d'action se limiter^[17], pour finalement transformer le coût de l'action en « légitimation de son propre combat » afin de faire reporter la responsabilité « sur l'adversaire »^[18].

Alors qu'un camarade est gravement hospitalisé, ses proches en détresse, qu'une lycéenne s'est elle-même immolée dans un lycée de Seine-Saint-Denis le 25 novembre 2019^[19], qu'un étudiant de l'école de commerce de Bordeaux s'est suicidé le 4 décembre 2019 et que les brèches s'ouvrent partout dans la société chez les « sans dents »^[20], il n'existe nul appel à d'autres modes d'action de violence contre soi, au contraire. Dès les premiers jours, une partie des militant-e-s, surtout celles et ceux de son syndicat Solidaires, souhaitent honorer sa lutte par une manifestation sauvage et en espèrent une avancée révolutionnaire.

Pourtant, nombre de camarades et de collègues, touché-e-s par le drame et présent-e-s dans les manifestations, privilégient des modes d'action différents ou ne se positionnent pas. En situation de précarité, liée en partie à nos contrats de travail (contrats doctoraux, ATER, post-docs) mais surtout à la situation de vacataires – certaines universités menacent des vacataires de recourir à des huissiers pour recouvrer des sommes versées par erreur^[21] – : comment, dès lors, trouver un sens adapté à la lutte ? Peut-on vraiment attendre quelque chose « de cette présidence, de ce ministère et de cette majorité au pouvoir »^[22] ?

Les revendications du camarade immolé, à savoir le fait de percevoir un salaire étudiant, ne sont pas des revendications hors du champ des possibles de nos institutions^[23], pas plus que la mensualisation des paiements ou tous les autres dysfonctionnements qui règnent à l'université en matière de conditions de travail. En ce contexte de crise, certain-e-s

Après l'immolation du camarade à l'Université Lyon 2, les
<https://www.contretemps.eu> **temps et les sens de la lutte** **redaction**
enseignant-e-s vacataires mobilisent alors leur droit d'alerte^[24]. Au fil des semaines, le sens
politique de l'immolation de notre camarade questionne les contraintes du travail à
l'université et élargit l'espace des revendications.

Les aînés, les victimes et les jeunes : les sens des connexions

Le personnel titulaire enseignant adopte des positions ambivalentes envers la précarité étudiante ou la situation de vacataire. « Nous aussi on a été vacataire », « on est tous passé par là », deviennent ainsi le credo de certains de ces aîné-e-s, : avoir fait l'expérience de telles situations par le passé autorise souvent à des formes de résignation ou d'indolence face à l'amplification pourtant documentée de la précarisation de l'Université.

À d'autres moments et sans que cela leur apparaisse contradictoire, celles et ceux-là écrivent et/ou signent des tribunes contre la précarité étudiante^[25], sur le refus de la précarisation de certaines disciplines^[26], ou sur une future loi « darwinienne » à l'université^[27]. Les enseignant-e-s vacataires, qui assurent parfois jusqu'à 38% du volume de cours de certaines formations, voient leurs perspectives d'avenir dans la recherche s'amoinrir au fil des baisses drastiques des postes de titulaires à l'Université. À cela s'ajoutent la réforme passée de l'indemnisation du chômage, et celle en cours des retraites, qui viennent un peu plus déstabiliser les parcours de vie professionnels déjà erratiques des enseignant-e-s chercheur-se-s en début de carrière.

Or c'est cette seconde réforme, celle des retraites, qui suscite un large mouvement social début décembre 2019 et qui préoccupe davantage les enseignant-e-s - à juste titre. Dans les manifestations, les étudiant-e-s et les collègues plus jeunes se demandent non seulement quelle retraite ils et elles auront dans 44 ans, mais quel avenir il faut tenter d'arracher dans les mois qui suivent. Il ne s'agit pas de consacrer une concurrence des luttes et des victimes que l'on sait mortifère^[28], mais bien d'encourager la convergence de ces luttes, déjà en cours.

À l'heure où certain-e-s étudiant-e-s bloquent l'Université pour dénoncer sa gestion calamiteuse par nos élites politiques et administratives, ils ont ainsi permis aux plus précaires des personnels universitaires et des étudiant-e-s de pouvoir rejoindre la lutte sans risquer de représailles (absentéisme non signalé, heures de vacances payées). À l'heure où, à Paris, certain-e-s réussissent à médiatiser leur action militante face à la ministre de l'Enseignement supérieur le 12 décembre 2018^[29], et où, à Brest, le président de l'Université s'insurge contre l'intervention de la police^[30], à Lyon, c'est l'Université qui poursuit en justice ses propres étudiant-e-s.

À l'heure où ce sont les plus jeunes d'entre nous qui subissent encore des violences policières démesurées, certaines solidarités s'organisent, notamment à Lyon par le biais de collectifs d'enseignants précaires^[31]. Ailleurs, beaucoup d'assemblées générales et de collectifs émergent et relient les problématiques du temps long des fins de carrière avec celles du temps court de la précarité, à l'image de l' "Assemblée générale nationale de coordination des facs et labos en lutte" qui s'est réunie le 14 décembre 2019 à Bagnolet^[32].

À l'heure où, à l'ENS de Lyon, certain-e-s revendiquent combien leur « "privilège" (salaire pour certain.es, bonnes conditions d'étude, etc.) devrait être la norme pour tous.tes les

Après l'immolation du camarade à l'Université Lyon 2, les <https://www.contretemps.eu> temps et les sens de la lutte redaction étudiant.es », certain-e-s étudiant-e-s de Lyon 2 lancent un « appel à la solidarité contre la précarité »^[33]. Ils nous rappellent le caractère théoriquement égalitaire et social de l'État posé par l'article 1^{er} de la Constitution de la Vème République. Ils nous rappellent les statistiques sur l'échec scolaire à l'Université. Ils nous rappellent la leçon de Durkheim sur les forces extérieures qui pèsent sur les individus qui se suicident^[34]. Ils nous rappellent à la convergence des luttes, des étudiant-e-s aux retraité-e-s, et vice-versa.

Janvier 2020.

Notes

^[1] Voir sa lettre écrite sur la page Solidaires Etudiant-e-s Lyon :

<https://www.facebook.com/solidairesetudianteslyon/photos/pcb.1145955782274725/1145955762274727/?type=3&theater>

^[2] Contrairement à beaucoup de médias, nous n'évoquerons ni le nom, ni le prénom du camarade immolé, car c'est la volonté de ses proches, peu importe les débats qu'une telle question suscite au sein du mouvement, et sans incompatibilité avec le sens collectif que porte son message de « dernier souhait ».

^[3] "Docteur PAU et Mister AGIR : le passé refoulé de la présidence de l'université Lyon 2", 9 décembre 2019, *Rebelyon.info*, <https://rebelyon.info/Docteur-PAU-et-Mister-AGIR-21482>

^[4] Enseignants Vacataires En Grève Lyon 2, « La précarité tue: droit de retrait à l'Université Lyon 2 » , *Blog Médiapart*, Le blog du Collectif des Doctorant.es et Non-Titulaires, 28 nov. 2019, <https://blogs.mediapart.fr/enseignant-vacataire-en-greve-lyon-2/blog/281119/la-precarite-tue-droit-de-retrait-luniversite-lyon-2>

^[5] <https://www.youtube.com/watch?v=QM8mymUi5cQ&feature=youtu.be>

^[6] Faïza Zerouala, «On n'a pas le temps d'être énervés par notre situation d'étudiants précaires», *Médiapart*, 25 novembre 2019, <https://www.mediapart.fr/journal/france/251119/n-pas-le-temps-d-etre-enerves-par-notre-situation-detudiants-precaires?onglet=full>

^[7] Sandrine Lefranc, « Un tribunal des larmes. La Commission sud-africaine "Vérité et Réconciliation" », *La Vie des idées*, 8 octobre 2013, <http://www.laviedesidees.fr/Un-tribunal-des-larmes.html>

^[8] « À Amiens, une chercheuse interpelle Macron sur la précarité des doctorants », 21/11/2019, *Le Huffington Post avec AFP*, https://www.huffingtonpost.fr/entry/a-amiens-une-chercheuse-interpelle-macron-sur-la-precarite-des-doctorants_fr_5dd6d3d7e4b010f3f1d4c30b?

^[9] "The mental health of PhD researchers demands urgent attention", *Nature*, 13 November 2019, <https://www.nature.com/articles/d41586-019-03489-1>

^[10] Usul, « «La précarité tue» : quand les étudiants n'en peuvent plus », 18 novembre 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=RpxCN8H2p04>

^[11] Sarah Darley, "I'm striking because insecure academic contracts are ruining my mental health", *The Guardian*, 29 Nov 2019, <https://www.theguardian.com/education/2019/nov/29/im-striking-because-insecure-academic-contracts-are-ruining-my-mental-health?>

^[12] « Le numéro d'urgence mis en place pour les étudiants précaires... est payant », *Le Dauphiné*, 12 janvier 2020, <https://www.ledauphine.com/france-monde/2020/01/12/le-numero-d-urgence-mis-en-place-pour-les-etudiants-precaires-est-payant>

^[13] Stéphane Latté et Richard Rechtman, « Enquête sur les usages sociaux du traumatisme à la suite de l'accident de l'usine AZF à Toulouse », *Politix*, n° 73, 2006,

^[14] Peter Conrad, Joseph W. Schneider, *Deviance and Medicalization : From Badness to Sickness*, Philadelphie, Temple University Press, 1992, p. 248-249. Déborah Stone, « Causal Stories and the Formation of Policy Agendas », *Political Science Quarterly*, vol. 104, n°2, 1989, p. 281-300.

^[15] <https://twitter.com/clemovitch/status/1194703989864116226> Post sur Twitter référençant la vidéo sur clique.tv

^[16] Johanna Siméant, « Grève de la faim », in Olivier Fillieule et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po | « Références », 2009, p. 263 à 271.

^[17] Siméant Johanna, « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés Contemporaines*, n°31, 1998, p. 59-86.

^[18] Olivier Grojean, « Violences contre soi », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009, p. 564 à 570.

^[19] « Une lycéenne s'immole par le feu en plein cours à Villemomble », 25 novembre 2019, *LaRévolutionpermanente*, <https://www.revolutionpermanente.fr/Une-lyceenne-s-immole-par-le-feu-en-plein-cours-a-Villemomble>

^[20] Guillaume Chaudet Foglia, « Hebdo du Club #71: Les «sans-dents» resteront-ils sans voix? » », *Hebdo de Médiapart*, 21 novembre 2019, <https://blogs.mediapart.fr/edition/lhebdo-du-club/article/191119/hebdo-du-club-71-les-sans-dents-resteront-ils-sans-voix?>

^[21] Guillaume Krempp, « L'Université prête à appeler des huissiers contre ses vacataires », *Rue89*, 27/11/2019, <https://www.rue89strasbourg.com/luniversite-prete-a-appeler-des-huissiers-contre-ses-vacataires-164453>

^[22] Des enseignant-es chercheur-es de cette université, « De la misère en milieu étudiant, comment la cacher, comment l'entretenir », *rebillyon.info*, 21 novembre 2019, <https://rebillyon.info/De-la-misere-en-milieu-etudiant-comment-21392>

^[23] Alcyone Wemaëre, « Le salaire étudiant existe en Europe et aurait déjà pu exister en

France », *Slate.fr*, 20 novembre 2019,

<http://www.slate.fr/story/184350/salaire-etudiant-utopie-precarite-remuneration-etudes-danemark>

^[24] « Une alerte lancée sur les conditions de travail à l'Université Lyon 2 », *rebellyon.info*, 8 décembre 2019, <https://rebellyon.info/Une-alerte-lancee-sur-les-conditions-de-21516>

^[25] « Précarité étudiante : « L'urgence est là, ne détournons pas les yeux » », 26 novembre 2019, *Le Monde*, 47 enseignants de Lyon-II appellent à l'action pour en finir avec la précarité qui frappe les étudiants.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/26/precarite-etudiante-l-urgence-est-la-ne-detournons-pas-les-yeux_6020570_3232.html

^[26] Un collectif d'universitaires, « Non à la précarisation des facultés de droit et de science politique », *Libération*, 27 novembre 2019,

https://www.liberation.fr/debats/2019/11/27/non-a-la-precarisation-des-facultes-de-droit-et-de-science-politique_1765823?xtor=rss-450

^[27] Sylvestre Huet, "Recherche : qui va désigner les labos perdants ?", *Sciences² Blog Le Monde*, 13 décembre 2019,

<https://www.lemonde.fr/blog/huet/2019/12/13/recherche-qui-va-designer-les-labos-perdants/>

^[28] Jean-Michel Chaumont, *La concurrence des victimes : génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997, 392p.

^[29] "Action « Facs et labos en lutte » à la Station F, à Paris", 12 décembre 2019, *Médiapart*, <https://www.youtube.com/watch?v=3kYDqjBuClc&feature=youtu.be>

^[30] Morgane Heuclin-Reffait, Breizh Izel, "Une intervention policière fait polémique à la fac de Brest", 10 décembre 2019, *FranceBleu*,

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-intervention-policiere-contestee-a-la-fac-de-brest-1575991810>

^[31] "La précarité tue. La police aussi. Non à la gestion répressive de la crise à l'Université Lyon 2 !", 16 décembre 2019, *Avaaz*,

https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/presidence_universite_lyon_2_la_precarite_tue_la_police_aussi_1/?fnXWlpb=&fbogname=Lyon2+R.

^[32] Compte-rendu et motion de l'Assemblée générale nationale de coordination des facs et labos en lutte du 14 décembre 2019, Bagnolet, lundi 16 décembre 2019, site *sauvonsluniversité*, <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article8564>

^[33] Les étudiant•e•s de Licence 3 Sciences Sociales de l'Université Lumière Lyon 2, "Des étudiants de Lyon-II lancent un « appel à la solidarité contre la précarité »", 28 novembre 2019, *Médiacités*,

<https://www.mediacites.fr/tribune/lyon/2019/11/28/des-etudiants-de-lyon-ii-lancent-un-%E2%80%AFappel-a-la-solidarite-contre-la-precarite%E2%80%AF/>

^[34] "Puisque des actes moraux comme le suicide se reproduisent avec uniformité [...], nous devons admettre qu'ils dépendent de forces extérieures aux individus. » - Emile Durkheim, *Le Suicide*, 1897.", *ibidem*.